



Une vue aérienne des bâtiments de la ferme de Gabriel Cloutier et Bertha Béïque en 1953 (collection Jocelyne Marcotte)

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Arrivée de Gabriel Cloutier en 1736 sur le futur lot 146
et transmission de la terre à travers les générations

Mariette Blais
avec la collaboration de Jocelyne Marcotte et Roger Beaumont

Mai 2024

Préambule

Vers 1715, les concessions de terre faites par le Seigneur de la Rivière-du-Sud dans la paroisse de Saint-Pierre sont officialisées par des actes notariés rédigés principalement par le notaire Abel Michon. Faisant suite à des travaux d'arpentage, plusieurs de ces actes notariés indiquent que les censitaires habitaient déjà leur terre depuis un certain nombre d'années et même avant 1700 dans certains cas. En 1736, Gabriel Cloutier acquiert une partie de la concession initialement attribuée à Charles Langelier fils et il devient, dès lors, propriétaire à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Nous verrons que Jeanne Bacon, sa mère, lui aura possiblement aidé dans cette acquisition marquant ainsi le début d'une très longue aventure.

Dans ma génération, nous avons connu un Gabriel Cloutier, époux de Bertha Béique, dont la ferme se trouvait à « Cannelle ». Les écrits produits par la famille Cloutier dans *Patrimoine et Histoire de Chez nous*¹ suscitent un grand intérêt (ce texte est placé en annexe 1). On y apprend notamment que Gabriel Cloutier représente la septième génération sur cette terre et, qu'à ce titre, il recevait en 1958 une plaque souvenir soulignant l'année Samuel de Champlain, soit les 350 ans de la fondation de Québec. *Cette reconnaissance était remise à chaque famille qui cultivait la même terre ancestrale acquise avant 1759, soit pendant le régime français*². Un peu comme un grand bond en arrière dans l'Histoire, signalons que, le 4 juin 1634, c'est Samuel de Champlain lui-même qui accueillait Zacharie Cloutier et sa famille en Nouvelle-France, en même temps que Robert Giffard, Jean Guyon et leurs familles. *Avant l'arrivée de ces recrues, la colonie comptait moins de 100 personnes*³. En 2024, la famille Cloutier pourra donc célébrer les 390 ans d'arrivée de l'ancêtre en Nouvelle-France et près de 235 ans de présence sur la même terre à Saint-Pierre.

J'ai cherché à connaître les faits entourant l'arrivée des ancêtres Cloutier à Saint-Pierre, à documenter sommairement ces sept générations et surtout à tenter de savoir comment s'est fait la transmission de la terre au fil du temps. Notre attention portera sur la première terre acquise à Saint-Pierre en 1736 par un certain Gabriel Cloutier, une terre de deux arpents de front qui deviendra vraisemblablement le lot 146 lors de l'implantation du cadastre de 1875. Le document est d'ailleurs structuré autour des sept générations de présence sur cette terre.

La page suivante présente l'ascendance paternelle de Gabriel Cloutier, époux de Bertha Béique. Il est utile d'y revenir souvent pour se situer dans le temps. Les membres de la famille Cloutier, tant les femmes que les hommes, par leur implication sur une très longue période, ont vraiment contribué à la conquête au quotidien de ce pays neuf qu'était la Nouvelle-France. Vous verrez que les femmes y ont exercé un rôle prépondérant. Hors de tout doute, la terre semblait constituer un de leurs biens les plus précieux. Ils en tiraient leur survie, et ce souvent dans des conditions très difficiles.

Il s'agit d'une aventure passionnante bien sûr, mais qui aura aussi été sûrement très exigeante!

¹ *Patrimoine et Histoire de chez nous, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*. La plume d'Oie Édition, Imprimerie Marquis, 2004, pp. 297-301.

² *Ibid*, pp. 300-301.

³ La Généalogiste franco-canadienne. *Biographie d'ancêtres : Zacharie Cloutier et Sainte Dupont*. <https://www.tfcg.ca/zacharie-cloutier-sainte-dupont-fr>. Consulté le 10 décembre 2023.

Ascendance paternelle de Gabriel Cloutier, époux de Bertha Béïque

Génération à Saint-Pierre	Nom du père	Mariage	Nom de la mère
7	Gabriel Cloutier 1902-1985	29-10-1924 St-Hilaire, Co. Rouville	Bertha Béïque 1901-1986
6	Ovide-Ernest Cloutier 1866-1909	17-07-1900 Saint-François	Éva Jean 1875-1904
5	François-Noël-Gabriel Cloutier 1828-1898	10-10-1848 Saint-Pierre	Martine Morin 1831-1908
4	François-Noël Cloutier 1808-1841	23-07-1827 Saint-Pierre	Gertrude Destroismaisons 1802-
3	François-Noël Cloutier 1779-1821	08-10-1799 Saint-Pierre	Marie-Judith Blanchet 1783-1862
2	François-Noël Cloutier 1747-1820	08-08-1774 La Pocatière	Marie-Catherine Pelletier 1753-1819
1	Gabriel Cloutier 1711-1792	19-01-1738 Contrat de mariage en Côte-de-Beaupré	Marie-Françoise Toupin 1714-1776
	Zacharie Cloutier 1683-1732	23-05-1708 Château-Richer	Jeanne Bacon 1684-1741
	Charles Cloutier 1629-1709	21 avril 1659 Notre-Dame de Québec	Louise Morin 1643-1713
	Zacharie Cloutier ≈1590-1677	18-07-1616 Saint-Jean de Mortagne-au-Perche	Xainte Dupont ≈1596-1680
	Denis Cloutier ≈1565-1634	1589 Mortagne-au-Perche	Renée Brière ≈1570-1608

Le site internet ci-dessous⁴ contient des informations vraiment intéressantes sur l'établissement de Zacharie Cloutier et Xainte Dupont en terre de Nouvelle-France. Une vidéo y est même intégrée. Cela mérite d'être lu et vu!

[Zacharie Cloutier et Xainte Dupont](#)

⁴ Ibid.

1. En 1736, Noël Bacon vend une terre à Gabriel Cloutier, son neveu (1^{re} génération)

Le 19 janvier 1738, Joseph Jacob⁵, notaire à la seigneurie de Beaupré, rédige le contrat de mariage de Gabriel Cloutier, fils de défunt Zacharie Cloutier et de Jeanne Bacon, et de Marie-Françoise Toupin, fille d'Antoine Toupin et de Françoise Lefebvre. Le notaire indique que Gabriel Cloutier demeure à la Rivière-du-Sud, paroisse Saint-Pierre, et que sont présents pour le futur époux, sa mère Jeanne Bacon; le sieur Prisque Cloutier, son frère; le sieur Jean Cloutier, major de la milice de la Côte-de-Beaupré, son oncle paternel; le sieur Louis Bacon, arpenteur et le sieur Joseph Bacon, ses oncles du côté maternel, ainsi que le sieur Joseph Bacon, son cousin.

Les futurs époux seront en communauté de biens et Gabriel Cloutier déclare posséder *deux arpents de terre de front sur la profondeur de quarante arpents dans la Rivière-du-Sud qu'il a ameublis pour faire entrer dans la communauté de biens*. Antoine Toupin, père de la future épouse, promet de son côté de donner la somme de cent cinquante livres à sa fille.

L'acte de mariage lui-même ne semble pas disponible : les principaux sites en généalogie n'en font pas mention. Je ne l'ai pas trouvé. On peut cependant poser l'hypothèse que ce mariage a pu avoir lieu à Saint-Pierre : les registres de la paroisse ont été très abimés par suite de l'incendie du premier presbytère en 1748, ce qui a rendu les actes inaccessibles pour la période 1728-1739.

Comment Gabriel Cloutier s'est-il procuré cette terre de deux arpents de front qu'il déclare posséder lors de son contrat de mariage? Mentionnons qu'en 1738, son père, Zacharie Cloutier, est décédé depuis six ans déjà. La famille de Zacharie Cloutier et Jeanne Bacon demeurait à Château-Richer et Zacharie y a été inhumé le 4 décembre 1732, âgé d'environ 49 ans. Cette terre, Gabriel Cloutier l'a acquise le 17 août 1736⁶. Une transaction a alors lieu entre Noël Bacon (1694-1772) et Charlotte Morin (1701-1781), son épouse, et Gabriel Cloutier, garçon volontaire. L'acte notarié nous donne à penser que Gabriel Cloutier demeure déjà dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud à ce moment. Noël Bacon et son épouse vendent et cèdent à leur neveu une terre de deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur (un peu plus de 2,3 kilomètres) située dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud, au sud de la rivière, tenant par le devant à la rivière du Sud, par derrière aux terres non concédées, par le nord-est à Jean Morin et par le sud-ouest aux mineurs Langelier, pour l'avoir eu d'Ignace Gagné en date du 3 octobre 1735. Cet acte nous en apprend beaucoup notamment sur le fait que c'est auprès du frère de sa mère que Gabriel Cloutier passe cette transaction. En effet, Noël Bacon et Jeanne Bacon sont frère et sœur. Mais ce n'est pas tout : la terre acquise par Gabriel Cloutier au sud de la rivière se trouve en droite ligne avec celle des Bacon qui, elle, est située au nord de la rivière. À cette époque, aucun pont n'existait et votre voisin le plus près pouvait bien être en face de vous, sur la rive opposée. Une mention dans le répertoire du notaire Abel Michon indique, pour l'acte 184⁷, « le consentement d'Angélique Dufour, femme d'Ignace Gagné de la seigneurie de Beaupré, à la vente d'un terrain que les époux possédaient au sud. Noël Bacon est l'acheteur (26 février 1716) ».

⁵ FamilySearch. Minutier de Joseph Jacob, acte 546, le 19 janvier 1738.

⁶ FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, le 17 août 1736.

⁷ Ministère des Affaires culturelles, Archives nationales de Québec. Inventaire des greffes du régime français, XXII. Roch Lefebvre, Éditeur officiel du Québec, 1970, p. 23.

Jeanne Bacon, la mère de Gabriel, sera inhumée à Saint-Pierre en 1741. Elle semble avoir suivi son fils et son frère Noël dans leur établissement à Saint-Pierre et a possiblement contribué au fait que Gabriel puisse acquérir une terre à Saint-Pierre. Gabriel, pour sa part, semble être le seul enfant de la famille de Zacharie Cloutier à avoir quitté la Côte-de-Beaupré. Comme proximité familiale, nous ne sommes pas en reste du côté des Morin. L'épouse de Noël Bacon, Marie-Charlotte Morin, est probablement la sœur de Jean Morin, le voisin de la terre de Gabriel du côté est. Du côté ouest, dans le voisinage rapproché se trouve aussi une sœur de Charlotte, soit Élisabeth Morin, épouse de Joseph Cloutier.

Remontons dans le temps. Que se passe-t-il avant cet acte notarié du 17 août 1736 qui nous apprend que Noël Bacon possédait cette terre depuis moins d'un an l'ayant acquise auprès d'Ignace Gagné le 3 octobre 1735⁸. Dans cet acte de 1735, le notaire indique qu'Ignace Gagné est habitant de la Côte-de-Beaupré, paroisse Saint-Joachim, et qu'il s'est procuré cette terre auprès de François Langelier le 5 juin 1731⁹. La description de la terre est identique à celle présentée dans l'acte de vente à Gabriel Cloutier. François Langelier déclare que cette terre lui appartient comme étant sa part de la succession de Charles Langelier, son frère, à laquelle s'ajoutent des parts qu'il a acquises auprès de ses frères et sœurs.

Nous voici maintenant au moment de l'acte de concession initial rédigé le 4 septembre 1716¹⁰ par le notaire Michon. Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay, seigneur en partie de la Rivière-du-Sud, conseiller du Roi et son procureur au siège de la Prévoté et Amirauté de la ville de Québec, et Louis Couillard, son frère, et coseigneur avec lui concèdent à Charles Langelier fils :

- Une terre et concession sise et située en la dite seigneurie de la Rivière-du-Sud du côté sud de cette dernière contenant quatre arpents de front sur le bord de la dite rivière sur environ quarante de profondeur dans les terres joignant d'un côté au nord-est à la terre de Pierre La Marre (Lamarre), et de l'autre côté au sud-ouest à celle des héritiers de défunt Jean Rousseau.

Au moment de cette concession en 1716, Charles Langelier fils avait environ 23 ans. Ses parents, Charles Langelier et Françoise Destroismaisons, et leur famille demeuraient dans le secteur de l'Islet. Cependant, dès 1719, la lecture d'un acte notarié concernant la vente d'une terre voisine nous parle de défunt Charles Langelier fils. Ses deux parents sont également décédés et la famille comptent sept autres enfants qui se rendront à l'âge adulte et deviendront donc cohéritiers dans la succession de leur frère Charles qui était l'aîné de la famille, suivi par François, celui mentionné dans l'acte du 5 juin 1731.

Bref, la terre acquise en 1736 par Gabriel Cloutier constituait les deux arpents de la partie est de la concession de quatre arpents initialement attribuée par les Seigneurs de la Rivière-du-Sud à Charles Langelier fils. Dans aucun des actes notariés consultés, on ne mentionne qu'une partie de la terre aurait pu être défrichée et mise en culture, ni que des bâtiments pouvaient s'y trouver.

⁸ FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, le 3 octobre 1735.

⁹ FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, le 5 juin 1731.

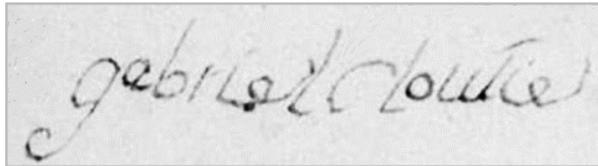
¹⁰ FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, le 4 septembre 1716.

2. En 1774, Gabriel Cloutier passe le flambeau à son fils François-Noël (2^e génération)

Devant le notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque, le 29 juillet 1774¹¹, Gabriel Cloutier et Marie-Françoise Toupin, *se voyant dans un âge avancé qui les met hors d'état de cultiver et faire valoir le peu de biens qu'il a plu à Dieu de leur donner*, cèdent leur terre à François-Noël Cloutier, leur fils âgé d'environ 27 ans. On parle ici de deux arpents de terre de front sur quatre-vingts arpents de profondeur situés dans la seigneurie de la Rivière du Sud, paroisse Saint Pierre, du côté sud de la rivière, avec les bâtiments dessus construits joignant du côté nord-est au sieur Germain Morin et du côté sud-ouest au sieur Jean-Baptiste Blanchet, avec ensemble tous les meubles et effets mobiliers. François-Noël devra payer à chacun de ses frères et sœurs des droits d'héritage et prendre soin de ses parents jusqu'à leur décès. Cette donation est accompagnée de très lourdes responsabilités tant vis-à-vis de ses parents que de ses frères et sœurs. Règle générale, cela correspondait à l'application de la Coutume de Paris, c'est-à-dire au droit coutumier français en matière de droit civil¹².

Après 1736, Gabriel aura donc possiblement obtenu une terre sur la deuxième concession, joignant du côté sud sa terre de la première concession, ce qui porte la profondeur à quatre-vingts arpents. Dans *Patrimoine et Histoire de chez nous*, la famille Cloutier parle de cet ajout comme étant le lot 201 du cadastre de 1875. François-Noël, ce fils de Gabriel, devait se marier avec Marie-Catherine Pelletier, à La Pocatière, dès le 8 août de la même année. On remarquera que sa mère, Marie-Françoise Toupin, décède moins de deux ans après cette donation, soit en février 1776. Gabriel, de son côté, vivra encore près de vingt ans étant inhumé à Saint-Pierre le 14 juillet 1792, âgé de 81 ans. Il aura été propriétaire de sa terre durant 38 ans.

À travers les actes notariés consultés, c'est la seule signature de Gabriel Cloutier que j'ai rencontrée. Elle paraît au bas de ce contrat du 29 juillet 1774. Elle nous vient de si loin dans le temps!



3. François-Noël Cloutier (3^e génération), fils de François-Noël, prend la relève en 1799

La terre change de mains le 5 octobre 1799¹³. Cet acte, rédigé par le notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, nous fait prendre conscience, qu'entre 1774 et 1799, François-Noël, le père, a fait plusieurs acquisitions. Ainsi, six terres ou parties de terre sont cédées à François-Noël¹⁴, le fils, qui n'a que vingt ans à ce moment. Bien sûr, il y a la terre initiale de deux arpents de front, soit celle reçue par l'acte de 1774, joignant au nord-est Pierre Kirouac et au sud-ouest Philippe

¹¹ FamilySearch. Minutier de Nicolas-Charles-Louis Levesque, le 29 juillet 1774.

¹² Culture et communications Québec. *Reconnaissance de la Coutume de Paris comme unique source de droit en Nouvelle-France*. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>. Consulté le 19 décembre 2023.

¹³ FamilySearch. Minutier de Nicolas-Gaspard Boisseau, le 5 octobre 1799.

¹⁴ Pour les prénoms reliés aux différentes générations de Cloutier, je les transpose tel que le notaire les a inscrits. Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver considérant l'utilisation successive et fréquente des prénoms Gabriel, François-Noël et François-Noël-Gabriel dans cette famille Cloutier.

Destroismaisons dit Picard, avec tous les bâtiments dessus construits. On peut remarquer que le voisinage a changé. La donation comprend également des acquisitions de plus ou moins grande ampleur se situant toutes au sud de la rivière, certaines en première et deuxième concession et une de trois arpents de front en troisième et quatrième concession¹⁵. On nous signale que ces terres se situent dans la censive de Jacques-Couillard Després. La donation comprend aussi plusieurs animaux dont trois chevaux, trois paires de bœufs, huit vaches, dix brebis et deux mâles, quatre cochons, vingt poules et le coq. Les donateurs, François-Noël Cloutier et Marie-Catherine Pelletier, vivront en commun avec le donataire, François-Noël fils et son épouse. Au cas où il y aurait incompatibilité d'humeur, les donateurs auront droit à une rente viagère composée de biens tels que des minots de blé, six livres de suif, du bois de chauffage, des aunes de toile du pays, *six paires de souliers de bœuf tannés tous les ans, trente-deux douzaines d'œufs chaque année...* François-Noël fils se charge aussi d'obligations envers certains de ses frères et sœurs et devra prendre soin de ses parents jusqu'à leur décès. Il est difficile de comparer, mais la description de la donation nous invite à penser que cette famille semblait à l'aise et prospère.

Ouvrons une parenthèse au sujet d'un certain Joseph-Gabriel Cloutier nommé comme héritier dans cet acte de 1799. Le donataire, François-Noël Cloutier fils (3^e génération) sera tenu de payer *la somme de cinq cents livres à Joseph-Gabriel Cloutier, absent de la province depuis 41 ans, à son retour ou à ses descendants, somme qui lui est due* en vertu de la succession de feu Gabriel Cloutier et de défunte Marie-Françoise Toupin, ses père et mère. Déjà, dans l'acte de donation de 1774, on fait référence à Joseph-Gabriel Cloutier en signalant qu'il est absent. Gabriel Cloutier et Marie-Françoise Toupin lui réserve alors son héritage. À partir de 1799, quand on remonte de 40 ans, on se retrouve vers 1758-1760, soit au cours des années entourant la Conquête. Cette période a été marquée par un exode relativement important de Canadiens-français¹⁶. Se pourrait-il que Joseph-Gabriel se soit retrouvé dans cette situation? Comme ses parents se sont mariés en 1738, un premier enfant a pu naître vers 1739 et être âgé d'environ 20 ans au moment de la Conquête. En raison de l'incendie du presbytère en 1748, les entrées faites dans les premiers registres de la paroisse de Saint-Pierre ne sont malheureusement pas disponibles. On sait, par ailleurs, que d'autres personnes originaires de Saint-Pierre ont participé aux événements reliés à cette période de guerre. Bref, même après une longue période de plus de 40 ans, la famille semble toujours croire au retour possible de Joseph-Gabriel et lui protège ses droits, nous montrant que cette absence n'a jamais été oubliée!

Notre François-Noël père, qui est de la deuxième génération de la famille Cloutier en Côte-du-Sud, aura donc été propriétaire du futur lot 146 durant 25 ans. Le même jour, soit le 5 octobre

¹⁵ En 1786, François-Noël Cloutier (2^e génération) passe des transactions auprès des fils de Laurent Cloutier, son cousin, (Joseph-Marie et François). Laurent Cloutier, époux de Marie-Geneviève Boulet et fils de Joseph Cloutier et Élisabeth Morin. Voir FamilySearch. Minutier de Nicolas-Charles-Louis Levesque, le 6 octobre 1784, le 25 janvier 1786 et le 30 juillet 1786. Joseph Cloutier a fait l'acquisition d'une terre à Saint-Pierre dès 1719 (Abel Michon, le 28 juin 1719).

¹⁶ La présente référence n'est qu'une source parmi bien d'autres. La lecture est fort intéressante. Cet article se trouve dans *Érudite* et provient de la Revue d'histoire de l'Amérique française, volume 68, numéro 1-2, été-automne 2014, p 101-124. [Les Canadiens passés en France à la Conquête.](#)

1799, François-Noël fils (3^e génération) passe un contrat de mariage avec Marie-Judith Blanchet et leur mariage a lieu à Saint-Pierre quelques jours plus tard, soit le 8 octobre.

Le 15 juin 1819¹⁷, le notaire Augustin-Noël Blais rédige le testament de François-Noël Cloutier et aussi celui de Marie-Catherine Pelletier. Ils confirment la donation faite à leur fils et son épouse et précisent quelques éléments en lien avec des sommes à verser aux autres héritiers. Marie-Catherine Pelletier devait décéder environ cinq mois plus tard, soit en novembre 1819, et François-Noël, son époux, la suivra en mai 1820.

4 Le changement de propriétaire pour la quatrième génération à Saint-Pierre

Un autre départ amènera sûrement des changements très importants dans la vie de la famille : François-Noël, époux de Marie-Judith Blanchet, décède moins d'un an après son père, soit le 17 mars 1821. Il n'était âgé que de 42 ans et est décédé *ab intestat* (sans testament). Une petite fille naîtra environ trois semaines après le décès du père, baptisée sous les prénoms de Marie-Judith. Ce François-Noël (3^e génération) aura été propriétaire durant 22 ans. Il faut considérer cependant que son épouse, Marie-Judith Blanchet (1783-1862), a poursuivi la tâche entreprise au moins jusqu'à la donation qu'elle fait à son fils François-Noël (4^e génération) le 27 octobre 1829¹⁸. Elle cède à ce dernier, *qui demeure avec elle*, des parties de la terre dont elle est propriétaire en vertu de la communauté issue de son mariage. Pour donner suite au décès du père en 1821, un inventaire des biens¹⁹ a été fait. On apprend à cette occasion que Marie-Judith Blanchet est tutrice pour ses enfants mineurs, au nombre de six. D'autres parties de la terre appartiennent donc aux enfants mineurs. On verra d'ailleurs François-Noël (4^e génération) procéder à l'acquisition de parts d'héritage appartenant à son frère et à ses sœurs. J'en ai identifié quatre. Ainsi, le 11 octobre 1825²⁰, son frère Gabriel lui fait cession de ses droits d'héritage en raison de *la bonne et sincère amitié fraternelle qu'il lui porte*. Marie-Judith Blanchet est présente lors de cet acte, son fils François Noël étant encore mineur. On apprend également que Gabriel est ecclésiastique et qu'il demeure au Séminaire de Québec. Ce Gabriel décèdera quelques années plus tard, soit en 1831, âgé de seulement 28 ans. Cette quatrième génération est d'ailleurs marquée par plusieurs décès précoces à commencer par le départ de l'héritier principal, propriétaire de la terre, comme nous le verrons.

Tel que déjà signalé, François-Noël acquiert les parts de ses sœurs Euphrosine, épouse de Charles Leclerc, Soulange et Angèle²¹. Il manque la part de Judith, la benjamine née trois semaines après le décès de son père, mais il est probable qu'elle soit décédée avant qu'une transaction puisse avoir lieu. Des six enfants mineurs laissés au décès du père, il semble que seulement une fille ait atteint un âge assez avancé, soit Angèle, épouse d'Alexandre Roy.

¹⁷ FamilySearch. Minutier d'Augustin-Noël Blais, le 15 juin 1819.

¹⁸ FamilySearch. Minutier de Jean-Charles Létourneau, le 27 octobre 1829.

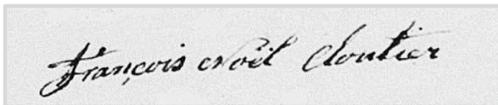
¹⁹ FamilySearch. Minutier de Jean-Charles Létourneau, le 30 juin 1821.

²⁰ FamilySearch. Minutier d'Augustin-Noël Blais, le 11 octobre 1825.

²¹ FamilySearch. Notaire Jean-Charles Létourneau, 6 décembre 1826; notaire François-Marcel Kyrouac, le 22 août 1831; notaire Augustin-Noël Blais, le 10 août 1833.

François-Noël (4^e génération) avait passé un contrat de mariage avec Gertrude Destroismaisons le 23 juillet 1827²² et le mariage a eu lieu à Saint-Pierre le même jour.

Le 20 avril 1835, François-Noël (4^e génération) passe un marché pour la construction d'une grange et étable²³. Pierre et Louis Guenet, tous deux menuisier et charpentier, s'engagent à lui construire une grange et étable au premier rang au sud de la rivière. Cette dernière devra mesurer 120 pieds de longueur sur 26 pieds de largeur avec un carré de 11 pieds et 6 pouces en hauteur. La partie étable sera montée en pièce sur pièce et François-Noël la veut longue de 40 pieds. Il demande également que la structure puisse offrir un passage permettant de communiquer d'une extrémité à l'autre de la grange et il souhaite *loger ses grains au mois d'août prochain*. Pour qui veut en savoir davantage sur les procédés de construction à cette époque, cet acte s'avère très instructif.



Signature paraissant lors du marché avec les frères Guenet en vue de la construction d'une grange-étable qui me paraît imposante.

Marie-Judith Blanchet se remarie en secondes noces en 1821, soit vingt ans après être devenue veuve de François-Noël Cloutier. Elle épousera Charles Mathieu (1792-1851) le 2 février 1841. Un grand malheur devait cependant frapper à nouveau la famille car son fils François-Noël (4^e génération) s'éteint en décembre de cette même année 1841, âgé de seulement 33 ans. Cette fois-ci, c'est Gertrude Destroismaisons qui se retrouve chef de famille, et ce jusqu'à son mariage en secondes noces avec Édouard Dagneau dit Laprise le 21 avril 1846²⁴, soit cinq ans après le décès de son premier mari. Environ dix enfants sont issus du couple Cloutier/Destroismaisons, mais au moins quatre vont décéder en très bas âge. Quelques jours auparavant, soit le 18 avril 1846, un contrat de mariage est passé entre les futurs époux. Édouard Dagneau promet alors d'élever les jeunes enfants issus du premier mariage de Marguerite, *de les assister de ses bons avis comme le ferait leur propre père*. Marie-Judith Blanchet, belle-mère de Gertrude, et Charles Mathieu, son second époux, sont présents lors de la passation de ce contrat de mariage de même que Gabriel et Céline, les deux aînés parmi les enfants de Gertrude Destroismaisons. On réalise alors que trois générations sont présentes : Marie-Judith Blanchet, la grand-mère, Gertrude Destroismaisons, la mère, et Gabriel Cloutier, le fils aîné, qui se prépare à prendre la relève comme nous le verrons ci-dessous.

5 La cinquième génération est présente sur la terre en 1846

Le même jour que son remariage, Gertrude Destroismaisons pose un geste très important envers son fils aîné, Gabriel, qui n'a que 18 ans à ce moment. Le 18 avril 1846²⁵, elle donne à François-Noël-Gabriel Cloutier :

- un arpent et huit perches de terre de front indivis dans une terre de deux arpents de front située au sud de la rivière, sur la première concession, joignant au nord-est à François Cazault et au sud-ouest à Joseph-Philippe Destroismaisons.

²² FamilySearch. Minutier du notaire François-Marcel Kyrouac, acte 1066, le 23 juillet 1827.

²³ FamilySearch. Minutier du notaire Vildebon Larue, acte 686, le 20 avril 1835.

²⁴ FamilySearch. Minutier du notaire Vildebon Larue, acte 2510, le 18 avril 1846.

²⁵ FamilySearch. Minutier du notaire Vildebon Larue, acte 2509, le 18 avril 1846.

- Deux autres parties de terre font partie de la donation, des terres situées l'une sur une partie de la 2^e concession et l'autre sur la 4^e concession.
- Gertrude Destroismaisons garde la jouissance, la maîtrise et l'usufruit de ces biens jusqu'à ce que Gabriel ait atteint sa majorité et qu'il ratifie cette donation, ce qu'il fera le 18 août 1849²⁶.
- Comme d'autres actes similaires, cette donation est accompagnée de lourdes responsabilités. Gabriel prend alors des engagements importants envers sa grand-mère Marie-Judith, envers sa tante Angèle à qui sa part d'héritage n'a pas encore été versée et envers ses frères, Thomas et Michel, et sa sœur Philomène. Son autre sœur, Celina, pour sa part, passait un contrat de mariage avec Jean-Baptiste Gagné le 12 juillet 1846²⁷.

Environ deux ans après cette donation, Gabriel Cloutier, fils mineur²⁸ de feu Noël Cloutier, passe un contrat de mariage le 7 octobre 1848²⁹ avec Marie-Mathilde Morin, fille mineure de Pierre Morin et de feu Élisabeth Létourneau. Pour Mathilde, on rencontrera aussi les prénoms Esther et Martine. La première page de l'extrait de *Patrimoine et histoire de chez nous* présenté en annexe 1 offre la possibilité de voir Gabriel Cloutier et Mathilde Morin et ainsi de pouvoir mettre un visage sur ces noms.

En 1852³⁰, Marie-Judith Blanchet donne une quittance générale par laquelle elle reconnaît que son petit-fils Gabriel a rencontré les exigences paraissant dans les actes de donation antérieurs. À ce moment, Marie-Judith est à nouveau veuve, Charles Mathieu, son époux en secondes noces, étant décédé en mars 1851. Le 28 janvier 1852, elle rédige également son testament³¹ par lequel elle fait de Gabriel son légataire général et universel et elle décède à la fin de décembre 1862, âgée de 78 ans. Il est probable qu'elle ait exercé un rôle considérable dans le devenir de la famille.

Le 25 juillet 1868³², Édouard Dagneau et Gertrude Destroismaisons vendent à Gabriel Cloutier, écuyer, juge de paix et cultivateur, des parties de terre encore possédées par le couple, mais venant de la succession de François-Noël Cloutier. On apprend à ce moment qu'Édouard Dagneau et Gertrude Destroismaisons demeurent à Saint-Patrice dans le comté d'Arthabaska, probablement dans la paroisse Saint-Patrice de Tingwick. Dès janvier 1870, Édouard Dagneau déclare avoir reçu en argent les sommes dues par Gabriel en lien avec l'acte de 1868 et il lui en donne quittance³³ par acte notarié. Édouard Dagneau et Gertrude Destroismaisons ne seront pas inhumés à Saint-Pierre.

²⁶ FamilySearch. Minutier du notaire Vildebbon Larue, acte 3040, 18 août 1849.

²⁷ FamilySearch. Minutier du notaire Barthélémi Pouliot, acte 2636, 12 juillet 1846.

²⁸ Au Canada, la majorité civile est fixée à 18 ans pour la plupart des provinces depuis le 14 décembre 1971. Au Québec, la majorité est établie à 18 ans; 21 ans de 1763 à 1774; 25 ans de 1774 à 1782; 21 ans de 1782 à 1971.

²⁹ FamilySearch. Minutier du notaire Louis-Édouard Morin, acte 1531, le 7 octobre 1848.

³⁰ FamilySearch. Minutier du notaire Vildebbon Larue, acte 3386, le 28 janvier 1852.

³¹ FamilySearch. Minutier du notaire Vildebbon Larue, acte 3388, le 28 janvier 1852.

³² FamilySearch. Minutier du notaire Vildebbon Larue, acte 5425, le 25 juillet 1868.

³³ FamilySearch. Minutier du notaire Vildebbon Larue, acte 5647, le 19 janvier 1870.

6 Gabriel Cloutier prépare le terrain pour la sixième génération

Dans cette partie, nous verrons des gestes posés par Gabriel Cloutier et Martine Morin envers certains de leurs fils, soit Gabriel, Michel, Zéphirin, Joseph, et finalement Ovide-Ernest qui poursuivra, pour une période relativement courte, le travail sur la terre originale.

Que font-ils pour **Gabriel** (1851-1930), ce Gabriel qui deviendra vicaire général et archidiacre du diocèse de Saint-Boniface tel que nous l'indique sa carte mortuaire? Il a été ordonné prêtre le 28 août 1881 par Mgr Alexandre-A. Taché³⁴, archevêque de Saint-Boniface. Mgr Gabriel Cloutier a vécu 52 ans au Manitoba, soit de 1878 jusqu'à son décès en 1930. *Aux jours sombres de novembre 1885³⁵, il fut chargé de ramener secrètement de Régina à Saint-Boniface le corps de Louis Riel.*

Le 24 septembre 1877³⁶, le notaire Gendreau rédige un acte de titre clérical accordé par Gabriel Cloutier, écuyer, juge de paix et cultivateur, à son fils Gabriel Cloutier, ce dernier se destinant à la prêtrise.



Mgr Gabriel Cloutier en 1925

Le titre clérical se définit comme étant le revenu dont chaque clerc doit faire preuve avant d'être ordonné, le clerc étant celui qui s'engage dans l'état ecclésiastique. Par cet acte, Gabriel Cloutier père s'engage à verser un montant d'argent, de six mois en six mois, jusqu'à ce son fils soit ordonné. Pour s'acquitter de cette responsabilité, il semble que Gabriel père ait contracté une obligation auprès d'un certain Albert Fiset. Le 2 juillet 1877³⁷, il reconnaît lui devoir 800 \$. À cette fin, il hypothèque ses terres, notamment celle de deux arpents et quatorze pieds de front sur quatre-vingts arpents de profondeur située au sud de la rivière, sur les première et deuxième concession, joignant du côté nord-est à Vincent Beaumont et du côté sud-ouest à Solime Talbot.

Regardons succinctement ce qui est fait pour **Michel et Zéphirin**. En juin 1876³⁸, Gabriel Cloutier et Martine Morin procèdent à une acquisition auprès de Pierre Morin, frère de Martine. Cette vente faite par Pierre Morin concerne notamment le lot 97 qui se trouve sur la première concession au sud de la rivière. Elle marque la fin d'une très longue présence des Morin à cet endroit, soit depuis les toutes premières heures du développement de Saint-Pierre.

³⁴ Le dictionnaire biographique du Canada nous apprend que Mgr Taché, natif de Rivière-du-Loup, a mené une carrière impressionnante dans l'Ouest canadien. [Biographie de Mgr Taché](#)

³⁵ *Patrimoine et Histoire de chez nous, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*. La plume d'Oie Édition, Imprimerie Marquis, 2004, p. 297.

³⁶ FamilySearch. Minutier du notaire François-Xavier Gendreau, acte 2315, le 24 septembre 1877.

³⁷ FamilySearch. Minutier du notaire François-Xavier Gendreau, acte 2290, le 2 juillet 1877.

³⁸ FamilySearch. Minutier du notaire François-Xavier Gendreau, acte 8054, le 26 juin 1876.



À l'arrière Zéphirin Cloutier (1870-1952). À l'avant, Elzire Morin (1873-1951) et son père Samuel Morin (1842-1926). Elzire tient dans ses bras Rose-Alma Cloutier (1895-1950). Photo prise en 1895 (collection Daniel Morin)

Dix ans plus tard, soit le 16 février 1886³⁹, Gabriel Cloutier et Martine Morin feront la donation à leur fils **Michel** (1853-1944) de la moitié indivise de cette terre de deux arpents, une perche et trois pieds sur environ 35 arpents de profondeur située dans la première concession et aussi de la moitié indivise d'une terre d'un arpent et huit perches située dans la deuxième concession, soit une partie du lot 217. L'arpent du côté ouest appartiendra donc à Michel et **Zéphirin** (1870-1952), le fils cadet, recevra la partie est de ces terres le 15 janvier 1894⁴⁰. La donation comprend aussi, tant pour Michel que pour Zéphirin, un lot à bois sur la troisième concession, soit le lot 321. Bien sûr, des conditions sont rattachées à ces donations. C'est sur ce lot 97 que Zéphirin Cloutier établira sa beurrerie et son entreprise se trouvant ainsi sur la terre de ses ancêtres maternels, les Morin. L'adresse municipale se trouve au 1110, rang Coteau Sud, Saint-Pierre. Il est donc voisin de son frère Michel.

Que se passe-t-il pour **Joseph**?



Le 29 avril 1889⁴¹, Gabriel Cloutier se porte acquéreur d'une terre située dans la partie ouest du rang Sud et qui correspond aujourd'hui au 1420, Coteau Sud. Un enregistrement au Registre foncier indique qu'il en fait donation à Joseph (1862-1949) dès 1890⁴². Cette très belle maison était celle du notaire Vildebou Larue. Joseph Cloutier s'est marié avec Clothilde Proulx à Montmagny le 26 novembre 1889. Cette dernière est décédée le 2 novembre 1902. Elle n'avait que 35 ans. Il s'est remarié le 21 février 1911 à St-Pierre avec Amaryllis Létourneau.

³⁹ FamilySearch. Minutier du notaire François-Xavier Gendreau, acte 10872, le 16 février 1886.

⁴⁰ FamilySearch. Minutier du notaire Wilfrid Guay, acte 2704, le 15 janvier 1894.

⁴¹ BANQ. Minutier du notaire Hubert Hébert, acte 590, le 29 avril 1889.

⁴² Registre foncier du Québec. Comté de Montmagny, enregistrement no 11 449.

Et Ovide-Ernest?

Le 15 janvier 1894⁴³, Gabriel Cloutier et Martine Morin font leur testament. Gabriel s'assure de la transmission de la terre originale, mais d'une manière qui ne semble pas habituelle : la donation à Ovide-Ernest se fait en usufruit seulement et plusieurs conditions particulières sont posées. Les quatre pages de cet acte rédigé par le notaire Wilfrid Guay sont placées en annexe 2. Vous pourrez prendre connaissance des dernières volontés de Gabriel. Les terres concernées sont identifiées : on parle des lots 146, 201 et 429 que Gabriel *donne et lègue en usufruit seulement à compter du jour de mon décès à Ovide Cloutier, l'un de mes fils*. Il donne également tous les animaux, voitures, instruments d'agriculture, meubles... qu'il délaissera au jour de son décès pour qu'*Ovide puisse en jouir pendant toute sa vie et celle de son épouse tant qu'elle demeurera en viduité. Pour les dits biens retourner après leur mort à leurs enfants légitimes descendant d'eux ou, à défaut d'enfants, aux héritiers légaux du côté et ligne du dit Ovide Cloutier... Je donne et accorde en outre au dit Ovide Cloutier la liberté et la faculté de faire le choix parmi les enfants de son légitime mariage celui qu'il jugera le plus capable de posséder les biens et immeubles sus donnés et de lui en faire la cession ou donation régulièrement*. D'autres conditions s'ajoutent envers Martine Morin, mère d'Ovide, et envers ses sœurs Joséphine, Emma et Céline. Gabriel décède le 7 avril 1898. Ovide se marie avec Éva Jean en 1900. Martine Morin, pour sa part, vivra jusqu'en octobre 1908. Lors de la passation de son testament en 1894, cette dernière déclare savoir écrire, mais ne pas être en mesure de le faire en raison d'une infirmité de la main.

7 Gabriel Cloutier, époux de Bertha Béïque, fonde avec elle une famille remarquable

Placé en annexe 1, le texte produit par la famille Cloutier pour *Patrimoine et Histoire de chez nous* décrit bien le sort réservé à Ovide-Ernest. Il perd sa première épouse, Éva Jean, après seulement quatre ans de mariage. Il se marie en secondes noces avec Éva Bernier le 20 novembre 1906 après avoir passé un contrat de mariage le 14 novembre 1906⁴⁴. Le notaire indique alors que le couple se marie en séparation de biens. Ovide déclare être propriétaire de terres situées sur les première, deuxième et quatrième concession, les lots 146, 201 et 429. Il est bien noté que les biens immobiliers déclarés par Ovide appartiennent à ses enfants. Éva Bernier s'engage à *continuer d'élever chrétiennement les enfants du premier mariage du futur époux* et elle renonce aux droits *qu'elle pourrait avoir sur les biens du futur époux en vertu de leurs titres...* On croit comprendre ici que cela réfère probablement au testament fait en 1894 par Gabriel Cloutier.

Ce même texte nous renseigne aussi sur les circonstances du décès précoce d'Ovide, alors qu'il n'est âgé que de 43 ans et qu'il laisse derrière lui cinq jeunes enfants. Gabriel (1902-1985), fils d'Ovide et Éva Jean, se retrouve donc orphelin de mère à l'âge de deux ans et perd son père alors qu'il n'a que sept ans. Ne seront pas davantage élaborés ici les faits concernant Ovide-Ernest Cloutier et Éva Jean, non plus que ne sera décrite l'immense tâche accomplie par Gabriel Cloutier et Bertha Béïque. Je vous renvoie au texte en annexe 1, notamment à la photo de famille présentée au bas de la page 298 et à celle de la ferme au bas de la page 301. Ce couple a vraiment connu un destin hors du commun!

⁴³ FamilySearch. Minutier du notaire Wilfrid Guay, acte 2705 et 2706, le 15 janvier 1894.

⁴⁴ FamilySearch. Minutier du notaire Georges-Wilfrid Pion, acte 3577, le 14 novembre 1906.

En 2024 : un aperçu du parcours impressionnant des dernières décennies

Une collaboration très appréciée de madame Jocelyne Marcotte, petite-fille de Gabriel Cloutier et Bertha Béïque, à laquelle monsieur Roger Beaumont a généreusement accepté de prêter son concours, nous permet de « contempler » le présent et de prendre connaissance des données suivantes fournies par Jocelyne. Tel que déjà signalé, en 1970, une inscription au Registre foncier indique que Gabriel Cloutier vend le lot 146 à Lucien Beaumont, son voisin du côté est. Voyez la maison et les bâtiments de la ferme Couillard de Beaumont tel que nous les montre cette photo prise en 2022.



Photo fournie par monsieur Roger Beaumont

Depuis l'acquisition de la terre de Gabriel Cloutier en 1970, trois générations ont consacré et consacrent toujours leurs efforts à faire de la ferme Couillard de Beaumont une entreprise prospère qui est spécialisée dans la production laitière et acéricole :

- Lucien Beaumont, marié à Annette de la Durantaye (1970 - 1998);
- Roger Beaumont, marié à Sylvie Beaudoin (1998 à aujourd'hui);
- Jérôme Beaumont, conjoint de Jessica Michaud, et Frédéric Beaumont (2022 à aujourd'hui).

Voici quelques données reliées au fonctionnement de la ferme :

- Nombre de têtes du cheptel: 125 têtes dont 70 vaches en lactation et 55 têtes d'élevage pour un quota de 110 kg /jour;
- Superficie cultivée : 250 acres en totalité dont 90 acres en foin, 65 acres en maïs, 30 acres en céréales et 65 acres en boisé;
- En ce concerne la production acéricole, le nombre d'entailles s'établit à 7000. Un séparateur et une bouilleuse ultra performante au bois ne demandent que 15 cordes de bois pour assurer la production au lieu des 60 cordes anciennement requises, et ce tout en ne dégageant aucune fumée.

Voici une autre magnifique photo de la ferme nous présentant un point de vue différent.



Capture d'écran sur Google Maps réalisée par Jocelyne Marcotte le 31 janvier 2024

Monsieur Roger Beaumont signale la présence de quatre silos en douves de béton de 20 pieds de diamètre dont certains ont 70 pieds et 80 pieds de haut. Jocelyne ajoute : *Lorsque je regardais les proportions des deux silos en bois que mon grand-père avait construits vers les années 1960, de 12 pieds de diamètre et de 24 pieds de hauteur, qui étaient au même emplacement que ceux de Roger, on ne peut s'empêcher de comparer l'évolution des technologies.*

La maison et les bâtiments de la ferme de monsieur Lucien Beaumont étaient autrefois situés près du ruisseau Miscou qui traverse les terres au nord de l'emplacement actuel, ruisseau qui termine sa course dans la rivière du Sud. Notons que la terre des Beaumont avait des pointes inondables de neuf arpents de long près de la rivière, ce que le lot 146 n'avait pas. Roger Beaumont signale à Jocelyne que leur maison a été transférée au rang de Cannelle en 1920 notamment pour se rapprocher du service de l'aqueduc, alors en développement. Pour sa part, la maison des Cloutier a été déménagée en 1898 et est devenue le bâtiment que l'on voit à droite de la maison actuelle. Ovide-Ernest a ensuite construit la maison où Roger Beaumont habite maintenant. Il aurait par la suite entrepris de bâtir la grange au cours de la décennie 1900 avant de décéder en 1909. Lorsque la terre des Cloutier fut achetée en 1970, monsieur Lucien Beaumont a revendu les parties de terre au nord du rang du Milieu à deux autres agriculteurs, car il y avait beaucoup de clôture à entretenir et c'était trop loin pour le pâturage des animaux.

La famille Beaumont possédait déjà deux terres en 1970. Le fait de s'être procuré la terre des Cloutier a augmenté la largeur de leur terre à cinq arpents et, pour une partie du boisé, il y a même jusqu'à sept arpents de large.



Capture d'écran de GeoCentralis pour la paroisse de Saint-Pierre

Témoignage de Jocelyne : *Nous pouvons voir sur cette image les terres encadrées en vert possédées par la ferme Couillard de Beaumont pour faire fonctionner l'entreprise aujourd'hui. Les terres encadrées en jaune étaient les terres possédées par les familles Cloutier. J'ai ajouté le lot à bois 429 situé à la quatrième concession de Saint-Pierre que la famille Cloutier a possédé plus de 135 ans. Le bois pour la construction de la grange actuelle y a été prélevé.*

Ce lot à bois a probablement été acquis avant 1799 et a été revendu en 1937 étant l'héritage de monsieur Armand Cloutier, demi-frère de Gabriel Cloutier. Il a alors été transigé au montant de 355 \$. Aujourd'hui, il appartient à la famille d'Armand Proulx du rang Nord et est estimé à près de 100 000 \$.

Voici la transcription du témoignage de Jocelyne adressé à la famille Beaumont :

Je suis impressionnée par le travail accompli par les familles Beaumont, par leur rigueur, leur logique et l'amélioration continue qu'ils ont apportée à leur entreprise. Ce qu'ils ont accompli au cours des trois dernières générations est remarquable!

Un grand merci à madame Jocelyne Marcotte pour cette belle contribution. Remercions-la notamment pour le temps pris à obtenir ces photos et les contacts établis avec monsieur Roger Beaumont afin de réaliser son souhait des plus légitimes de présenter la situation d'aujourd'hui. Les contacts avec Jocelyne sont toujours très enrichissants. Merci également à monsieur Roger Beaumont pour sa collaboration fort appréciée!

Résumé de l'occupation du lot 146 du cadastre de Saint-Pierre

Le 4 septembre 1716	Notaire Abel Michon, concession à Charles Langelier fils d'une terre de quatre arpents de front du côté sud de la rivière.
Le 5 juin 1731	Notaire Abel Michon, vente des deux arpents de la partie est par François Langelier, cohéritier de Charles Langelier son frère, à Ignace Gagné, habitant de Saint-Joachim.
Le 3 octobre 1735	Notaire Abel Michon, vente par Ignace Gagné à Noël Bacon de la seigneurie de la Rivière-du-Sud.
Le 17 août 1736	Notaire Abel Michon, vente par Noël Bacon et Charlotte Morin à Gabriel Cloutier, leur neveu.
Le 29 juillet 1774	Notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque, donation de Gabriel Cloutier et Marie-Françoise Toupin à François-Noël, leur fils âgé de 27 ans.
Le 5 octobre 1799	Notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, donation de plusieurs parts de terre, toutes situées à Saint Pierre au sud de la rivière du Sud, par François-Noël Cloutier et Marie-Catherine Pelletier, son épouse, à François-Noël Cloutier, leur fils.
Le 27 octobre 1829	Notaire Jean-Charles Létourneau, donation par Marie-Judith Blanchet à François-Noël Cloutier, son fils.
Le 18 avril 1846	Notaire Vildebou Larue, donation par Gertrude Destroismaisons à François-Noël-Gabriel Cloutier, son fils.
Le 15 janvier 1894	Notaire Wilfrid Guay, testament de Gabriel Cloutier avec donation en usufruit à Ovide-Ernest, son fils.
	Transmission à Gabriel Cloutier, fils d'Ovide-Ernest.
1970	Le Registre foncier du Québec indique une vente de Gabriel Cloutier à Lucien Beaumont (enregistrement no 87 247).

Un projet est en cours

Un groupe de personnes, dirigé par Marc-Guy Létourneau et dont je fais partie, travaille depuis quelque temps à faire le relevé de l'ensemble des concessions attribuées par les seigneurs de la Rivière-du-Sud dans les débuts du développement de la paroisse de Saint-Pierre. La cueillette de données comprend aussi les procès-verbaux d'arpentage reliés à ces actes de concession. Appuyé sur les données d'arpentage, le but de ce projet consiste, dans un premier temps, à situer ces concessions sur le territoire de Saint-Pierre tout en les mettant en rapport avec le plan cadastral officiel implanté vers 1875. Éventuellement, ce projet fera l'objet d'une publication.

Conclusion

Une impression générale se dégage spontanément au terme de cette recherche. On peut la traduire ainsi : tout au long de la présence de ces sept générations sur la terre d'origine, les membres de cette famille Cloutier ont fait preuve d'une très grande assiduité et d'un courage sans faille dans le travail. Pourtant, ce ne sont pas les épreuves qui ont manqué. Rendons hommage autant aux hommes qu'aux femmes qui ont traversé ces générations, incluant Jeanne Bacon, la mère du premier Gabriel! Félix-Antoine Savard, dans son *Menaud, maître-draveur* paru en 1937, a su traduire en mots cette force de caractère émanant de nos ancêtres :

Nous sommes venus, il y a trois cents ans et nous sommes restés!...

Nous avons apporté dans nos poitrines

le cœur des hommes de notre pays vaillant et vif... Il n'a pas changé!

Nous sommes d'une race qui ne sait pas mourir!

Que penserait-il de tout cela ce Gabriel Cloutier faisant l'acquisition d'une terre à Saint-Pierre en 1736? Il serait sûrement émerveillé de voir à quel point sa terre a été un point d'ancrage pour les six générations qui lui ont succédé. Ce prénom Gabriel, qui revient pratiquement à chacune des générations, semble témoigner de la volonté expresse de se souvenir des ancêtres. L'usage itératif des prénoms François-Noël et Gabriel nous rend cependant plus complexe la tâche de bien comprendre l'aventure de chacun : on doit s'arrêter davantage. Rappelons-nous de :

- Gabriel, fils de Gabriel et Marie-Françoise Toupin, et dont la famille croit le retour toujours possible même après 41 ans d'absence;
- Gabriel, fils de François-Noël et Marie-Catherine Pelletier, ecclésiastique au Séminaire de Québec et qui cède ses droits d'héritage à son frère;
- Gabriel, fils de François-Noël et Gertrude Destroismaisons, qui reçoit une partie de la terre originale dès l'âge de 18 ans et qui a laissé un héritage considérable à ses fils;
- Gabriel, fils de Gabriel et Martine Morin, qui devient évêque à Saint-Boniface au Manitoba et y mène une carrière remarquable;
- Gabriel, fils d'Ovide-Ernest et Éva Jean, qui a fondé avec Bertha Béique une famille remarquable et développé une ferme très polyvalente.

Cette recherche apporte un éclairage sur la transmission de la terre originale à travers les générations. C'est un premier pas, mais il reste encore beaucoup à découvrir. Je souhaite qu'il n'y ait pas d'erreurs. J'ai tenté de rester la plus objective possible par suite de la lecture des divers actes notariés. Une piste a été découverte lors de la lecture de l'acte d'obligation du 2 juillet 1877 alors que Gabriel Cloutier est amené à décrire sa terre. Il indique qu'elle joint du côté est celle de Vincent Beaumont, ce dernier étant possiblement l'ancêtre de la majorité des Beaumont de Saint-Pierre. Des recherches ultérieures pourront confirmer s'il s'agit bien de la terre ancestrale de cette famille.

Un grand merci à madame Jocelyne Marcotte pour son apport essentiel à la présentation de la situation d'aujourd'hui. Merci également à monsieur Roger Beaumont pour sa contribution très appréciée.

Mariette Blais

mariette.blais@gmail.com

Gabriel Cloutier et Bertha Bëique*François-Noël Gabriel Cloutier et Martine Morin.**Ovide-Ernest Cloutier et Éva Jean.*

Gabriel Cloutier, né à Saint-Pierre le 6 juillet 1902, occupa et cultiva sa ferme sur les lots 146 et 201 du cadastre de Saint-Pierre, soit au 790, chemin Coteau du Sud. Il représentait la septième génération de Cloutier sur ce lopin de terre.

En effet, c'est un dénommé Gabriel Cloutier, natif de Château-Richer, qui, venant de Montmagny par la rivière du Sud, s'établit sur le lot 146 et le défricha pour y gagner sa vie vers les années 1730. Il était un arrière-petit-fils des ancêtres Zacharie Cloutier et Xainte Dupont. Le 19 janvier 1738, il épousa Marie-Françoise Toupin, native de Beauport. Ils eurent huit enfants.

Les générations suivantes se relayèrent sur cette ferme et elles continuèrent le défrichement vers le sud, ajoutant ainsi le lot 201, sur le rang Sud de Saint-Pierre, le lot 146 étant localisé sur le rang du Milieu.

Le fils de Gabriel, François-Noël Cloutier, prit la relève de la ferme. Il épousa Catherine Pelletier le 8 octobre 1774 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Catherine était native de Saint-Roch-des-Aulnaies. Ils eurent cinq enfants.

Il fut suivi par le fils de ce dernier, François-Noël Cloutier, du même nom. Le 8 octobre 1799, à Saint-Pierre, il prit pour épouse Marie-Judith Blanchet. Cette dernière était native de Saint-Pierre et quatorze enfants naquirent de cette union. On doit ici souligner que Marie-Judith était une arrière-petite-fille de Pierre Blanchet, qui fit don du terrain où la première église fut érigée à Saint-Pierre. Deux de ses fils furent évêques dans l'Ouest canadien.

Un autre François-Noël Cloutier, fils du précédent, prit la relève. Il épousa Gertrude Picard dite DesTrois-maisons à Saint-Pierre, le 23 juillet 1827. Gertrude était née à Saint-Pierre ; neuf enfants naquirent de ce mariage.

Un quatrième François-Noël Gabriel Cloutier, fils du précédent, probablement plus connu sous le nom de Gabriel, devint propriétaire à son tour. Il a uni sa destinée à celle de Martine Morin le 10 octobre 1848 à Saint-Pierre. Martine était native de Saint-Pierre et treize enfants s'ajoutèrent à cette famille. Mentionnons ici que l'ainé de leurs enfants fut M^{br} Gabriel Cloutier qui, aux jours sombres de novembre 1885, fut chargé de ramener secrètement de Regina à Saint-Boniface le corps de Louis Riel. Le benjamin fut Zéphirin Cloutier, bien connu des gens de Saint-Pierre.

*La première résidence des Cloutier.*

⁴⁵ *Patrimoine et Histoire de chez nous, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*. La plume d'Oie Édition, Imprimerie Marquis, 2004, pp. 297-301.

Gabriel Cloutier et Bertha Bèïque



*Gabriel Cloutier et Bertha Bèïque
le 29 octobre 1924.*

Ovide-Ernest Cloutier, né le 23 août 1866, fut de la sixième génération. Il épousa Éva Jean à Saint-François, le 17 juillet 1900. Ils eurent trois enfants, soit Estelle, Gabriel, notre personnage, et le dernier, Noël-Ovide, qui mourut avec sa mère des suites de l'accouchement

le 17 septembre 1904. La jeune mère avait alors vingt-neuf ans. Ovide-Ernest épousa, le 20 novembre 1906, Éva Bernier, avec qui il eut trois enfants, soit Armand, Fernande et Ovide. Ce dernier décéda de la tuberculose à 21 ans ; il était né quelques mois après le décès de son père.

Ovide-Ernest décéda après quelques jours de maladie, le 30 décembre 1909, laissant cinq jeunes enfants en bas âge. Estelle et Gabriel devenaient ainsi orphelins de père et de mère.

Voyant venir sa fin, Ovide-Ernest avait chargé son frère Michel de faire instruire les enfants et, pour ce faire, les animaux et les instruments furent vendus. Michel hypothéqua la ferme pour remplir cette obligation. Elle fut ainsi abandonnée pendant quelques années.

C'est ainsi que Gabriel, après son cours primaire à Saint-Pierre, fit une partie du cours classique au Collège de Sainte-Anne. Comme il représentait la septième génération de Cloutier sur la ferme, il voulut relever le défi et suivit un cours en agriculture à l'École d'agriculture de Sainte-Anne.



Les parents et les enfants par ordre d'âge : Guy, Paul, Berthe, Françoise, Louise, Hélène, Thérèse, Jeannine, Ovide, Lorette, Annette, Claire, Irène, Gabriel, Aline, Bertha et Gabriel.

Photographie prise en 1947.

Gabriel Cloutier et Bertha Béïque



Photographie prise en 1947 avant les rénovations extérieures de la résidence.

Déjà, il avait le goût de diversifier son travail sur la ferme ; il était attiré par les abeilles. Il alla à Saint-Hilaire rencontrer un apiculteur pour apprendre les rudiments de l'apiculture. C'est lors d'un de ces voyages qu'il rencontra la jeune fille qui devint son épouse le 29 octobre 1924, Bertha Béïque.

Avant son mariage, il avait déjà commencé à cultiver sur sa ferme. Il avait dû débiter sans rien : aucun animal, pas de machinerie, les bâtiments un peu délabrés n'ayant pas été utilisés pendant quelques années, et il devait habiter dans une maison inachevée et presque vide.

Le premier Cloutier est arrivé par la rivière du Sud et il a construit sa résidence près de la rivière. Quelques années avant le tournant du siècle, cette maison a été démenagée sur le site actuel. Cette maison originale est le bâtiment à l'est de la résidence actuelle, que Gabriel a converti en atelier de travail et en laboratoire pour l'extraction du miel, après lui avoir ajouté un deuxième étage.

On peut présumer que la maison actuelle fut construite par son grand-père, le dernier des François-Noël Cloutier, qui mourut avant de pouvoir la terminer. Il en fut de même pour son père, Ovide-Ernest.

Gabriel finit l'intérieur au fur et à mesure de ses disponibilités et pour combler les besoins de sa nombreuse famille, dix-sept enfants dont quinze vivants. Il

releva la maison pour faire une cave convenable, ajouta un étage à l'annexe du côté ouest ; un revêtement extérieur vint compléter le tout ultérieurement.

Ovide-Ernest aurait bûché le bois nécessaire à la construction de la grange-étable ; son décès est survenu avant qu'il puisse réaliser ce projet. En effet, il était allé sur son boisé avec son voisin, Louis Gamache, en vue de lui faire charroyer le bois qu'il avait bûché. Ovide-Ernest aurait bu dans un « cric » (petit cours d'eau) alors que l'eau était très froide. Le contraste avec son corps chaud aurait provoqué un excès de fièvre, qui dégénéra en pneumonie. Avec les médicaments et la science d'aujourd'hui, cette mort prématurée ne se serait pas produite.

La grange-étable fut tout de même construite, probablement en corvée, sous l'habile direction de son frère cadet, Zéphirin Cloutier. Ce dernier débutait ainsi son œuvre de bâtisseur qui a beaucoup marqué Saint-Pierre et l'économie régionale.

Avec les années, Gabriel monta un troupeau laitier, acheta de la machinerie pour cultiver et fut parmi les premiers cultivateurs à Saint-Pierre à acquérir un tracteur de marque Cockchutt, vers le milieu des années 1930.

Il acheta quelques ruches au départ, mais par la suite, il construisit ses ruches et les cadres d'abeilles. Il eut à un moment au-delà de trois cents ruches répar-

Gabriel Cloutier et Bertha Béïque

ties sur quelques sites à Saint-Pierre et à Montmagny. Il fabriqua un extracteur pour son miel qu'il vendait dans la région, et il en livrait une grande quantité pour le marché de Québec.

Comme il était très entreprenant, il se lança dans la culture maraîchère, cultivant jusqu'à six mille pieds de choux qu'il vendait lui-même, trois mille pieds de tomates et du maïs qu'il mettait en conserve, avec la collaboration de son épouse et de ses enfants, et il livrait le tout à Québec.

La main-d'œuvre familiale étant disponible, il voulut toucher à l'aviculture. C'est ainsi qu'il entreprit la construction de poulaillers et de colonies d'éleveuses à poulets. Il a eu jusqu'à mille poules pondeuses. Il fit l'élevage de coqs pour la chair mais aussi de chapons. Il s'est renseigné et a appris comment castrer des coqs pour en faire des chapons, produit rare à l'époque. À certaines périodes de l'année, il abattait environ cent cinquante bêtes par semaine, soit des coqs, des chapons ou des poules qu'il allait livrer lui-même à Québec.

Comme son épouse était native de Saint-Hilaire, région des vergers et des pommes, il planta plusieurs arbres fruitiers près de la maison et un peu plus loin sur les bords d'un rocher, afin de lui rappeler son temps de jeune fille, alors qu'elle était trieuse de pommes.

Également doué pour l'horticulture, il borda de peupliers de Lombardie son entrée de ferme, une partie de son terrain ainsi que plusieurs propriétés de son rang.

Gabriel s'impliqua aussi dans la vie communautaire de sa paroisse. Il fut parmi les fondateurs de la Caisse populaire de Saint-Pierre, portant le folio numéro 15. Il remplit aussi la charge de marguillier pour la fabrique de Saint-Pierre.

La guerre 1939-1945 amena certains besoins agricoles particuliers, entre autres la culture du lin, pour faire des toiles de parachute. Gabriel fut un promoteur de la culture du lin dans la région ; il mit même au point un appareil pour arracher le lin et l'étendre sur le sol.

La culture du lin fit naître le besoin de construire une linerie, avec des équipements pour extraire la graine de lin et d'autres équipements pour aller chercher la fibre du lin. Gabriel géra cette entreprise pendant quel-



Plaque souvenir reçue en 1958.

ques années. Malheureusement, un bâtiment brûla avec tout son équipement et la récolte qui y était entreposée. Ce fut le début de la fin de la culture du lin dans la région.

Même s'ils étaient très occupés par le travail et par leurs responsabilités, Bertha et Gabriel se donnaient du bon temps dans la musique. En effet, en se mariant, Bertha avait apporté son piano. Elle se plaisait beaucoup à accompagner ses enfants, leurs amis et leurs conjoints dans leurs chansons ou à les faire danser.

Quant à Gabriel, il avait aussi son piano et un violon qu'il manipulait avec beaucoup de précision et de doigté, car il avait suivi des cours de musique au Collège Sainte-Anne. Que de fois les enfants se sont endormis au son de la musique jouée par leurs deux parents...

Gabriel cherchait toujours à se renseigner dans tous les domaines et il se tenait à l'affût des événements régionaux. Aussi, il fut un fidèle abonné du journal *L'Action catholique* et sûrement un des rares à lire le journal *Le Devoir* à Saint-Pierre ainsi que *L'Événement*, pour les informations boursières.

En 1958, il reçut une plaque souvenir dont il était très fier, donnée par le comité d'organisation des Fêtes de Québec, soulignant l'année Samuel de Champlain, 350 ans d'histoire. Cette reconnaissance était remise à

Gabriel Cloutier et Bertha Béïque

chaque famille qui cultivait la même terre ancestrale acquise avant 1759, soit pendant le Régime français.

Gabriel Cloutier a pu réaliser toutes ces choses par son esprit d'initiative, son talent d'entrepreneur et sa volonté de réussir et de pourvoir aux besoins de sa famille. C'est ainsi qu'il a fait « son règne », tel qu'il se plaisait à nous le répéter.

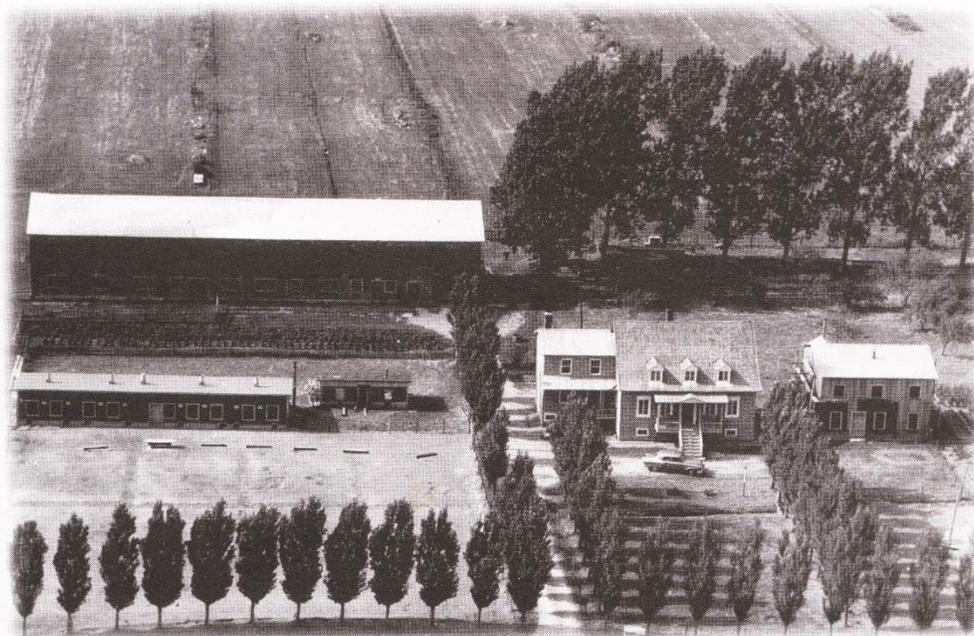
Derrière tout grand homme, il y a toujours une grande femme de cœur. C'est ainsi que son épouse, Bertha Béïque, l'a toujours bien secondé, bien appuyé, les deux possédant de grandes valeurs morales et religieuses. Les offices religieux, et surtout la messe dominicale, revêtaient pour eux une grande importance. C'était aussi l'occasion de manifester leur foi en leur créateur et d'exprimer leurs convictions et leur espoir en l'au-delà.

Même s'ils étaient de petite taille tous les deux, ils ont accompli ensemble de belles et grandes choses qui restent gravées dans nos mémoires et qui ont fait de Gabriel et de Bertha de grands bâtisseurs qui ont laissé leur marque dans leur communauté.

Au tournant des années 1970, Gabriel Cloutier a vendu sa ferme à ses voisins, Lucien et Roger Beaumont. Ainsi s'achevait une période de plus de 250 ans de Cloutier sur ce lopin de terre à Saint-Pierre.

Du haut du ciel, avec leurs dix-sept enfants, dont onze sont encore vivants, ils regardent leur impressionnante descendance, soit quarante-quatre petits-enfants, soixante-quatorze arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

Ils sont tous deux décédés à Québec au cours des années 1985 et 1986. Ils reposent dans le cimetière de Saint-Pierre.



Une vue aérienne de l'ensemble des bâtiments de la ferme de Gabriel vers 1960.

15 Janvier 1894

N^o 2705 =

Testament de M^r Gabriel Cloutier

Expéd. 1^{re} / 2^e

Le an, ont huit cent quatre vingt quatre
 (1894), le quinzième jour de janvier, à midi, devant moi, Wilfrid Guay, Notaire
 Public dans et pour la province de Québec
 résidant et pratiquant en la province de
 Québec, dans le comté et de la ville de Montréal,
 en présence des témoins ci après nommés et
 qualifiés, soussignés :

M^r Gabriel Cloutier
 âgé de cinquante deux ans, demeurant en la province
 de Québec, dans le comté de Montréal, sur
 lequel estant sain de corps et d'esprit
 a fait son présent testament
 en la forme qui suit :

Je donne et lègue en toute propriété
usufruit seulement à compter du jour de mon décès, à M^{lle}
 Clotilde, l'un de mes fils, en la province de
 Québec, les biens ci après
 mentionnés et décrits, savoir :

1^o Un lot de terre située en la dite province de
 Québec, en la première concession au sud de
 la rivière du Sud, de la contenance de deux
 arpents et quatorze pieds de front sur quarante
 arpents de profondeur, et borné
 du côté du comté de Montréal
 par la province de Québec, par la rivière
 du Sud, par la concession n^o deux cent un (201)

(146) 2^o Un autre lot de terre située en la même
 province, en la deuxième concession au sud
 de la rivière du Sud, de la contenance
 de deux arpents et quatorze pieds de front
 sur quarante arpents de profondeur, et
 borné du côté dit comté de Québec
 par la concession n^o deux cent un (201)

3^o Un autre lot de terre située en la même
 province de Québec, en la quatrième conces-
 sion au sud de la rivière du Sud, de la

⁴⁶ FamilySearch. Minutier du notaire Wilfrid Guay, acte 2705, le 15 janvier 1894.

contenant deux enfants devant sur que
sont enfants de profondes, et Comendans
le dit-Cadastre par la dite Province de Paris
sous le numero quatre cent vingt-neuf (429)

Avec ensemble la maison et les autres bâtimens
construits sur le lot ci-dessus sur un
meuble bien désigné.

Je donne et donne en outre à mon dit fils
Ovide Cloutier, tous les arriérés restans
à donner, notamment d'agriculture avec
mots toutes meubres et effets mobiliers
quelconques que je laisserai au jour de
mon décès, pour le dit-Ovide Cloutier,

et mon épouse, pour faire et faire de tous les biens meubles
et immeubles ci-dessus désignés, sa part et portion
de propriété et de jouissance à compter du
jour de mon décès, pendant toute sa vie

durant ~~à compter du jour de mon décès~~
et celle de sa dite épouse tant qu'elle demeurera
en viduité, à compter du jour de
mon décès, pour les dits biens retourner après
leur mort à leur enfants légitimes descendans
d'eux, ou à défaut d'enfant à un ou plusieurs
legataires du côté et ligne de dit-Ovide Cloutier
que j'institue à cet effet mon légataire à titre
particulier et à titre universel en usufruit
pendant tout le temps de sa vie et de celle de
sa dite épouse de elle leur somme, de payer,
fournir et faire valoir à deux fois l'année le
trou de mon épouse et de moi, annuellement
pendant toute sa vie devant à compter
de mon décès une somme de deux cents
francs,

Je donne et donne en outre au dit Ovide
Cloutier, héritier et
et appointé de
faire le choix par
moi les enfants
de son legs
mariage, celui
qui il jugera le
plus capable de
posséder les biens
immobiliers sur
donnés ci-dessus,
et de lui en faire
la cession ou de
notre règlement

G. B.
P. M.
J. C.
W. G. P.

à la charge pour le dit-Ovide Cloutier
ou sa dite épouse de elle leur somme, de payer,
fournir et faire valoir à deux fois l'année le
trou de mon épouse et de moi, annuellement
pendant toute sa vie devant à compter
de mon décès une somme de deux cents
francs,

à la charge pour le dit-Ovide Cloutier
de payer, fournir et faire valoir, à chacune de

ses sœurs dame Josephine Cloutier épouse de
Louis Roy, cultivateur, de la paroisse St Vallin,
dame Emma Cloutier épouse de Louis
Blais, de la Cité de Québec et de demoiselle
Mélina Cloutier demeurant avec moi en ladite
paroisse St Pierre, les sommes ci après mention-
nées et déterminées, savoir à savoir ladite Josephine
Cloutier, la somme de deux cent cinquante
cinq piastres courant, une fois payée, six ans
après mon décès; à ladite Emma Cloutier
la somme de quatre cents piastres courant
deux ans après mon décès, et enfin ladite
Mélina Cloutier, trois ans après mon décès,
le tout sans intérêt en ladite somme -

A la charge en outre par ledit Orville Cloutier
mon dit légataire de garder avec lui dans sa
maison, la dite dame Mathilde son aînée
et ladite Mélina Cloutier sa sœur tant qu'elle
ne se remariera pas par mariage ou autre-
ment, de la loger, nourrir, chauffer et son
poids éclair à sa volenté le tout très
convenablement et être bon fils de famille
et de les mener à l'Eglise à l'office divin
la dimanche et grande fête de la semaine -

Je renvoie tous autres testaments antérieurs
à celui ci, auquel je persiste -

Le tout fait avec et devant en ladite
paroisse St Pierre, en la maison et demeure du
dit testateur, les jours, mois et au premier
surdits, sous le numéro de cent mille sept
cent cinq de minutes du Notaire
soussigné, en présence de mes Josephine
Cloutier, cultivateur de ladite paroisse
deux cultivateurs de ladite paroisse
C. Cloutier

Saint Pierre témoin pour ce copris appelé,
et après que le présent testament a été lu au
dit testateur par moi dit Notaire, en pré-
sence des dits témoins, il a déclaré qu'il
renfermait ses dernières volontés et y a
persisté, et il a signé ainsi que les dits
témoins avec et en présence de moi dit Notaire
et des uns des autres, après lecture faite et
après qu'ont été les formalités requises pour
l'exécution d'un testament olographe accompli
/ vingt cinq mots rayés sont sur - / un croquis en
marge opposé est bon / deux lignes allongées sont bonnes
Gabriel Cloutier

Pierre Marin

Géphirin Cloutier.

M. Guay N.P.

La maison Cloutier située au 8910 de l'avenue Royale à Château-Richer



Photographie : Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de la Côte-de-Beaupré, Claude Bergeron (Bergeron Gagnon Inc.), 2015

Cette maison à l'architecture d'inspiration française a appartenu à la famille Cloutier pendant 289 ans, entre 1676 et 1965⁴⁷.

⁴⁷ Cette photo et les informations concernant la maison ancestrale de la famille Cloutier proviennent de la source suivante : Aux Trois Couvents. Histoires de chez nous. *Portraits de nos ancêtres : Château-Richer se souvient de ceux et celles qui ont marqué son histoire et celle de sa région*, [Histoires de chez nous, portraits-de-nos-ancêtres](#). Consulté le 18 décembre 2023.